



PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.2- REGLEMENT GRAPHIQUE  
Territoire - Nord  
Echelle : 1/7000ème

ARRÊT DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal  
n° .....  
en date du .....  
Arrêtant le Plan local d'urbanisme de la commune  
de DOMALAIN.



Document réalisé par:



**Légende**

**PLU**

**Zonage**

- UE - Zone urbaine mixte
- UA - Zone urbaine d'activités
- UL - Zone urbaine d'équipements
- 1AUJ - Zone à urbaniser mixte
- 2AUJ - Zone à urbaniser à long terme mixte
- A - Zone agricole
- Ah - Zones agricoles constructibles logements - Aha - Zone constructible d'activités
- N - Zone naturelle
- NL - Zone naturelle constructible de loisirs

**Prescriptions complémentaires**

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Élément de paysage, jardin à préserver
- Secteur soumis au risque d'inondation
- Bois, élément de continuité écologique
- Patrimoine bâti
- 16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Front bâti à préserver
- Voies et chemins à conserver
- Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies
- Éléments de continuité écologique, trame bleue
- Éléments de continuité écologique, trame verte

**Informations complémentaires**

- Site archéologique
- Zone humides - Espaces et milieux à préserver

50 0 50 100 150 200 m



25 0 25 50 75 100 m

